



« Deux poids et deux mesures, la direction de Socotec Diags s'attribue des frais de repas gargantuesques et laisse dix balles aux yeux... »

Alexandre le bien le Bienheureux n'a plus de ficelle à décrocher "Tous au régime" prochaine étape, tous à la Bastille ! Ha ça ira ça ira...*

La direction de Socotec Diagnostic veut aligner les conditions de repas des salariés sur celles d'Expert Habitat Industrie (EHI). Les ex-salariés d'EHI se nourrissent-ils aujourd'hui avec un panier repas de 10€ par jour ? Lors du CSE du 12 novembre 2020, la direction a proposé de passer ce panier à 11,50€...

Les ex-salariés de Construction sont remboursés sur note de frais avec un plafond de 24,80€ par repas en déplacement, et un ticket restaurant de 8.95€ s'ils sont au bureau (sauf s'ils disposent d'un RIE). La direction veut leur appliquer le même niveau de remboursement ! Comment expliquer cette différence de traitement, y aurait-il des sans dents à SOCOTEC ? Est-il possible de se nourrir décemment avec 11,50€ chaque jour de la semaine ? En campagne, un restaurant ouvrier ne sert pas de menu à moins de 12 voire 15€. Même si c'est un restaurant Routier !

La direction veut-elle encourager nos collègues à ne pas se nourrir le midi pour se constituer un « complément de revenu » ? Au risque de provoquer des accidents de travail avec des salariés en hypoglycémie ? Si vous avez la malchance de travailler dans une grande ville, en région parisienne ou à Guyancourt, vous aurez juste droit à un sandwich ... et encore, de quel qualité ?

Il faut relever aussi que les salariés sédentaire ex-EHI ne touche aucune participation aux frais de repas du midi. Toujours lors du CSE, la direction n'a pas hésité à nous déclarer que les salariés pouvaient manger à la gamelle et comme l'ont relevé les représentants au CSE:

- comment faire chauffer un plat dans sa voiture ?
- Comment se réchauffer un peu en pause méridienne sur un déplacement à la journée ?
- Qui va nettoyer les éventuelles taches sur les sièges ? ...

L'ensemble des représentants des salariés se sont révoltés contre ces méthodes. Notre direction connaît cette question qui a été posée il y a quelques mois en CSE de Socotec Construction, mais ses représentants n'ont pas été capables de fournir une réponse digne de ce nom, ni bien sûr de fournir un carnet des bonnes adresses. Il n'existe pas de guide Michelin des petits restaurants corrects et à prix raisonnable ! Il fut un temps pas très lointain où la direction a testé avec entrain un forfait de 16€, avant de se retirer avec grands fracas. Le procédé avait été jugé trop onéreux. Monsieur DELATTRE, alors dans la BU Socotec Equipement a connu cette période.

Plutôt que de relever les conditions de travail des ex-salariés EHI, Notre direction veut réduire les prestations des salariés transférés de la Construction au Diagnostic. Il faut aussi noter que les cadres en déplacement seront remboursés pour un montant de 16€ (15€ aujourd'hui). Un salarié est-il moins considéré qu'un cadre ? Nous crions à la discrimination ! Où est passée l'équité de traitement entre les filiales à SOCOTEC ? Sommes-nous dans une société où il y aurait deux poids et deux mesures ? pour faire ainsi maigrir les gros ou grossir les maigres avec de la malbouffe ? Les malingres ne pourront bientôt plus lever la massette !

Seul le portefeuille de l'actionnaire se gonfle lorsque nous nous serrons la ceinture Messieurs et Mesdames de la direction, il est temps d'arrêter de vous pencher sur l'assiette de vos collaborateurs pour leurs retirer le pain de la bouche et de leur permettre de déjeuner dans des conditions décentes et raisonnables. A l'unanimité, le CSE s'est opposée à cette information et consultation.

Nous CGT, demandons que chaque salarié en déplacement puisse bénéficier d'un repas dans les conditions actuelles (24,80€ sur justificatif ou TR à 8,95€) et que chaque salarié sédentaire ait droit aux Tickets Restaurants à 8.95€, tarif en vigueur ce jour à Socotec. Mesdames et Messieurs de la Direction : Ne nivelez pas par le bas mais Relevez le niveau ! Remplissez nos assiettes, ne les videz pas ! "Ah ! ça tiendra ! ça tiendra ! ça tiendra ! Et dans deux mille ans on s'en souviendra"